

2023

RAPPORT ANNUEL

Assemblée générale du 8 juin 2024



URGENCE SDF

NOTRE HISTOIRE

En 1999, l'ONG des pompiers humanitaires du GSCF était créée. Dix ans plus tard, à la suite d'un hiver particulièrement rigoureux, Thierry VELU, président du Groupe de Secours Catastrophe Français, se rapproche des personnes SDF et décide de répondre à l'urgence, qui, chaque année, est présente à nos portes.

Dans un premier temps, et très rapidement, un kit de soutien pour les personnes à la rue, appelé également « kit de survie », est mis en place.

Ce kit a pour objectif de fournir une assistance pour les personnes SDF non prises en charge dans des foyers d'accueil.

Trois ans après, l'association constate que ces personnes sont totalement invisibles de la société. En 2013, le président du GSCF met en place un ruban vert, signe distinctif de soutien envers les personnes SDF. Parallèlement, le GSCF interpelle les pouvoirs publics afin de trouver des solutions pour les personnes que nous appelons hypocritement « SDF ».

En 2014, un livre est publié : Si vous saviez ! La rue, une réalité (auteur : Thierry VELU).

En 2018, nous diffusons un Manifeste pour un changement de politique concernant la prise en charge des personnes à la rue.

Face à cette situation, qui, à notre époque, ne fait que s'aggraver, et dans l'objectif d'être mieux entendus et de faire changer, notamment, la prise en charge des personnes à la rue, le président du GSCF a décidé de créer une association destinée uniquement à l'urgence envers les personnes SDF.

Notre objectif, au-delà d'un soutien matériel dans l'ensemble de la France pour les personnes à la rue, est également de changer la prise en charge de ces personnes, devenue totalement archaïque à notre époque.

Sommaire

4 Mot du Président

6 Evénements

10 Assemblée générale du 8 juin 2024

16 Rapport financier

24 Perspectives

MOT DU PRESIDENT

Bienvenue à cette assemblée générale de l'association Urgence SDF.

En septembre 2024, nous célébrons nos quatre ans d'existence. Bien que l'association soit jeune, le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), créateur d'Urgence SDF, agit depuis 2010 aux côtés des personnes vivant dans la rue.

Nous avons fondé cette association pour mettre en lumière ces invisibles que l'on appelle hypocritement sans domicile fixe.

Notre mission principale, au-delà de la distribution régulière de kits de survie, est de changer la politique de prise en charge des personnes sans abri.



Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et convaincus que nous pouvons atteindre notre objectif d'éradiquer la précarité. Sans nos donateurs et soutiens, il serait difficile de continuer à agir. Merci de nouveau pour votre soutien.

Fin 2022, nous avons dû faire face à un endettement important dû au lancement de l'association et à la recherche de donateurs. En 2023, nous avons travaillé à stabiliser notre situation et à poursuivre nos actions de soutien, notamment par la distribution de kits de survie.

Le Groupe de Secours Catastrophe Français a assuré toutes les distributions en raison d'un manque de bénévoles et de personnel. Cependant, cette situation ne peut plus durer. En 2024, il est crucial de réfléchir à notre stabilité financière et de mettre en place des programmes de soutien. Nous devons être actifs et écoutés pour provoquer le changement que nous attendons depuis longtemps et qui est l'objectif de cette association.

Il est indispensable que cette association perdure et se développe. Pour cela, nous lancerons des campagnes pour améliorer notre communication et mieux aider les personnes à la rue. Actuellement, notre travail est invisible, mais nous devons commencer à être visibles sur les réseaux sociaux, auprès des politiques, et nous préparer, bien que cela semble lointain, à la prochaine élection présidentielle. Il est essentiel d'obtenir des promesses et des actions écrites.

Sans nos donateurs et soutiens, il serait difficile de continuer à agir. C'est pourquoi je remercie nos donateurs et l'ensemble des personnes qui s'engagent dans cette association.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli jusqu'à présent et convaincus que nous pouvons atteindre notre objectif d'éradiquer la précarité.

Merci de nouveau pour votre soutien.

Thierry VELU.
Président d'Urgence SDE



Rapport annuel

ÉVÉNEMENTS

2023



Événements marquants de l'année 2023

En 2023, plusieurs événements marquants ont mis en lumière la situation alarmante des personnes sans abri en France. Voici un résumé des principaux communiqués et actions menées cette année.

Journée des enfants des rues

Nous avons sensibilisé le public à la situation critique des enfants des rues.



Montée alarmante du nombre de personnes sans abri en France

Nous avons alerté sur l'augmentation préoccupante du nombre de personnes sans abri. Les statistiques montrent une hausse significative, soulignant la nécessité d'une action urgente et coordonnée pour résoudre cette crise humanitaire.

Montée du nombre d'enfants qui dorment à la rue

Nous avons dénoncé la montée du nombre d'enfants sans domicile fixe. Ces jeunes vulnérables sont exposés à de graves dangers, et nous avons appelé à une mobilisation collective pour leur offrir un toit et une protection adéquate.

Situation des femmes à la rue en France

Nous avons attiré l'attention sur la situation des femmes sans abri. Souvent victimes de violence et d'abus, il est crucial de leur fournir un soutien spécifique ainsi que des ressources adaptées à leurs besoins.



Nombre de personnes décédées sans abris en 2022

Nous avons dénoncé le nombre tragique de personnes sans abri décédées en 2022, qui s'élève à 600. Ce chiffre choquant souligne l'urgence d'intervenir pour éviter de telles pertes humaines à l'avenir.

Nous avons répondu à plusieurs demandes urgentes de kits.

Notamment, deux kits d'urgence ont été fournis à des jeunes sans abri dans le Nord. Ces kits contiennent des articles essentiels, notamment pour les personnes primo-arrivantes. Ceci montre notre engagement concret à aider ceux qui sont dans le besoin immédiat.

Distribution de kits de survie

Plus d'une centaine de kits de survie ont été distribués tout au long de l'année. Ces kits contiennent des fournitures vitales pour les personnes sans abri. De nombreuses demandes ont émané de CCAS et associations. Tous ceux qui ont pris contact avec nous pour obtenir ces kits ont reçu une réponse favorable.

Montée du nombre de sans-abris à Paris : des chiffres alarmants

Nous avons publié un rapport sur la montée alarmante du nombre de sans abri à Paris. Les chiffres révèlent une situation critique, nécessitant des interventions rapides et efficaces pour améliorer les conditions de vie de ces personnes.

Ces événements restent une liste non exhaustive de nos actions. Ils illustrent notre engagement continu à lutter contre le sans-abrisme en France et à soutenir les personnes les plus vulnérables de notre société. Nous restons déterminés à œuvrer pour un avenir où chacun aura un toit et une chance de vivre dignement.



2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

URGENCE SDF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
identifiée au RNA sous le n° W595037437
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

Réunion du conseil d'administration du 8 juin

Le 8 juin 2024, les membres du conseil d'administration se sont réunis sur convocation du Président, en date du 15 avril 2024.

Ce conseil d'administration est tenu afin de présenter le bilan à l'assemblée générale ordinaire qui se déroulera le même jour.

Le Président a transmis en amont de la réunion au conseil d'administration toutes les informations relatives au rapport annuel et aux comptes, préalablement fournies par le commissaire aux comptes afin de permettre une analyse exhaustive de l'ensemble des documents. Cela offre à chaque membre du conseil la possibilité de se prononcer en toute connaissance de cause.

Monsieur Thierry VELU, en sa qualité de Président de l'association, préside la séance.

Le Président arrête la feuille de présence.



Conseil d'Administration

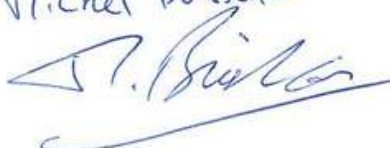

Président : Thierry VELU Vice-présidente : Émilie COQUEL

Administrateurs : Gentil DE PASSOS Damien DUPETY Michel BUISSON

Madame Émilie COQUEL est absente pour des raisons professionnelles. Cependant, elle a pris connaissance de l'ensemble des éléments et n'a formulé aucune remarque, acceptant ainsi tous les éléments transmis.

Le Président rappelle que le Conseil d'Administration est invité à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci- après.

Damien DUPETY

G. DE PASSOS


Michel Buisson

Velu Thierry


Ordre du jour :

1. Bilan de l'exercice écoulé
2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes
3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé
4. Quitus
5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours
6. Questions diverses

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le Président fait le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en présentant le rapport moral et annuel au conseil d'administration.

L'ensemble des membres présents a reçu le rapport depuis une semaine.

Le Président appelle à approuver le rapport. Résultat des votes :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, et approbation de ces comptes

Le conseil d'administration a examiné les comptes présentés par le cabinet comptable, ainsi que les remarques du cabinet d'audit, avant de procéder au vote. L'ensemble des comptes et le rapport du commissaire aux comptes ont été transmis au conseil d'administration le 15 mai 2024 afin qu'il puisse en prendre connaissance en amont.

Le bilan de l'exercice présente un total de **344 728** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **713 196** euros et un total **charges** de **50 211** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **662 986** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Demande d'approbation des comptes annuels exercice 2023

Le bilan sera annexé au rapport financier du GSCF, incluant les observations du commissaire aux comptes. Résultat des votes :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Après en avoir délibéré, le CA décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : report à nouveau.

Résultat des votes :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Quitus

Le Conseil d'Administration se prononce pour donner quitus au bureau pour sa mission.
Résultat des votes :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

5. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le Président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités.

Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

Le Président évoque ensuite le programme et les projets de l'association pour l'exercice en cours.

L'ensemble de ce programme est transmis via le rapport annuel de l'année 2023, dans la rubrique « Projets 2024 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

6. Questions diverses

Le Président rappelle qu'Urgence SDF a un rôle crucial à jouer. Son objectif premier est de transformer la prise en charge des personnes sans domicile en apportant un soutien direct aux personnes à la rue. En agissant ainsi, l'organisation vise à améliorer leur situation immédiate tout en œuvrant activement pour promouvoir des changements plus profonds dans les politiques et les approches de cette problématique.

CLÔTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

URGENCE SDF
Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Identifiée au RNA sous le n° W595037437
Siège social : Villeneuve-d'Ascq

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
8 juin 2024

Le 8 juin 2024, les membres se sont réunis en assemblée générale sur convocation du président, en date du 15 avril 2024.

Monsieur Thierry VELU, en sa qualité de Président de l'association, préside la séance.

Le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

1. Bilan de l'exercice écoulé
2. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

1) Le président fait le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Celui-ci présente son rapport et le procès-verbal faisant suite à la réunion du conseil d'administration en date du 8 juin 2024.

Sont évoquées :

La gestion et les activités de l'association au cours de l'exercice 2023.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association ;
- les activités de l'association ;
- les événements organisés ;
- le fonctionnement de l'association ;
- les ressources et les dépenses.

2. Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours

Le président expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités, dans le cadre des orientations définies par le conseil d'administration.

Il indique les axes de travail et les lignes directrices fixées.

Merci de nouveau aux personnes présentes à cette assemblée générale annuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

JUIN 2024

RAPPORT FINANCIER

PRÉPARÉ PAR :

Comptable : Société BDL

Commissaire aux comptes : Société Audit Consultants

Association URGENCE SDF
1/3 allée LAVOISIER
59650 VILLENEUVE ASCQ

1

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association URGENCE SDF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association URGENCE SDF à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

hr

Justification des appréciations

En application des dispositions relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au président d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au président d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

by

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Enfin, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Fait à CAMBRAI, le 2 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Chargé de la mission

Hubert DENHEZ



Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **GSCF URGENCE SDF** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan :	344 728 euros
Chiffre d'affaires :	0 euros
Résultat net comptable :	662 986 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT AMAND LES EAUX
Le 16/04/2024

Signature

Le bilan de l'exercice présente un total de 344 728 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 713 196 euros et un total charges de 50 211 euros, dégagant ainsi un résultat de 662 986 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives au compte de résultat :

Les dons issus de la générosité du public s'élèvent pour l'exercice 2023 à 356 907 €.

L'association GSCF URGENCE SDF a perçu une contribution financière du fonds de dotation FDD de 1512 €.

La majorité des frais d'intervention a été prise en charge par le GSCF pour la somme de 113 094 euros. Comme évoqué dans le rapport "Mot du président", Urgence SDF doit et devra disposer d'une stabilité financière en 2024. En effet, la dette de l'association s'élève à 685 138 euros.



PERSPECTIVES

2023



Perspectives Avancées 2024 pour l'Association Urgence SDF

Bilan et Contexte 2023

L'année 2023 a été marquée par des défis significatifs pour l'Association Urgence SDF. La principale priorité a été de pérenniser et stabiliser l'association afin de continuer à soutenir les personnes sans-abri. Malgré une situation complexe, nous avons réussi à maintenir nos actions grâce à l'engagement du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), notamment par la distribution de kits de survie.

Objectifs et Stratégies pour 2024

1. Stabilisation et Renforcement Financier

Réduction de la Dette : Notre objectif immédiat est de stopper l'augmentation de la dette qui avoisine les 685 000 euros et de rééquilibrer nos comptes. Cela nécessitera une gestion rigoureuse des finances et l'exploration de nouvelles sources de financement.

Diversification des Revenus : Nous chercherons des subventions, organiserons des événements de collecte de fonds, et établirons des partenariats avec des entreprises.

2. Structuration et Développement Organisationnel

Renforcement de la Gouvernance : Mettre en place des personnes responsables pour superviser différents aspects de l'association, y compris la communication, le financement, et les relations avec d'autres associations.

Formation et Développement des Compétences : Offrir des formations pour améliorer les compétences des membres et des bénévoles, afin de renforcer leur efficacité et leur engagement.

3. Sensibilisation

Campagnes de Sensibilisation : Lancer des campagnes pour faire connaître les activités de l'association et sensibiliser le public aux problèmes des personnes sans-abri. Utiliser les médias sociaux, les événements publics, et les partenariats avec les médias pour atteindre un large public.

4. Collaboration et Partenariats

Réseautage avec d'autres Associations : Renforcer les relations avec les associations d'aide aux personnes sans-abri et créer des synergies pour maximiser l'impact des actions.

Partenariats Public-Privé : Établir des partenariats avec les autorités locales, les entreprises, et les institutions pour obtenir un soutien matériel et financier.

5. Suivi et Évaluation

Évaluation Continue : Mettre en place des mécanismes d'évaluation pour suivre les progrès et l'impact des initiatives de l'association. Cela inclura des indicateurs de performance pour mesurer l'efficacité des programmes et des stratégies mises en œuvre.

Retour d'Expérience : Utiliser les retours d'expérience pour ajuster et améliorer continuellement les actions et les stratégies.

Conclusion

En 2024, l'Association Urgence SDF se concentrera sur la stabilisation financière, le renforcement organisationnel, l'innovation, et la sensibilisation. En collaborant avec des partenaires divers et en adoptant des approches novatrices, nous pourrions continuer à soutenir efficacement les personnes sans-abri et à œuvrer pour un changement durable. La persévérance, l'engagement et l'adaptation seront les clés de notre succès dans cette mission essentielle.

Nous devons également mettre en place un partenariat plus ambitieux avec le Groupe de Secours Catastrophe Français pour éviter qu'il ne perde des moyens financiers suite à nos actions auprès des personnes à la rue.

Notre priorité reste de trouver des solutions à long terme et de faire changer cette politique de prise en charge, comme nous l'avons toujours répété. Nous avons du chemin à parcourir et nous devons, pour 2024, solidifier cette structure associative.

ETYMOLOGIQUEMENT, EST RESPONSABLE CELUI QUI EST CAPABLE DE « RÉPONDRE » DE SES ACTES.

La responsabilité se dit à propos du choix que nous faisons d'entreprendre telle ou telle action. Elle suppose que l'action d'une personne a toujours un effet, qui peut être positif ou négatif. Cela signifie que toutes les situations humaines mettent en jeu notre responsabilité, de manière plus ou moins décisive.

Ainsi nous ne sommes pas responsables seulement de ce que nous faisons, mais aussi de ce que nous ne faisons pas : si nous sommes humains, nous pouvons agir et si nous n'agissons pas alors que nous le pouvons, c'est notre choix, et nous sommes responsables de ce choix et de ses conséquences. Il existe d'ailleurs une responsabilité juridique par omission.

A l'inverse d'une approche strictement déterminée, l'idée de responsabilité soutient que l'homme ne choisit certes pas toujours la situation dans laquelle il se trouve, mais qu'il demeure libre et capable, par son action, de briser l'engrenage des déterminations.

Même quand il est difficile de savoir quoi choisir, ou quand le choix comporte un risque, notre pouvoir de choisir demeure et nos actions comme nos abstentions engagent toujours notre responsabilité.

Ainsi, plus encore qu'un pouvoir, choisir est un devoir.



Offrir un kit de survie à une personne à la rue n'est nullement une solution. Cela permet certes au primo-arrivant de survivre, mais cela ne représente rien pour que la personne trouve des solutions durables.

C'est pourquoi Urgence SDF est présent pour mettre fin à cette misère continue, inhumaine et dégradante. Il existe des solutions que nous avons présentées depuis plus de 10 ans aux différents gouvernements, mais nous faisons face uniquement à des promesses sans aucune volonté d'agir en amont.

Néanmoins, nous serons là pour agir et stopper cette misère grandissante.

Thierry VELU

RAPPORT ANNUEL

URGENCE SDF



03 62 59 36 15
urgence-sdf@pompiers-gscf.org
www.urgence-sdf.fr

1-3 allée Lavoisier
59650 Villeneuve d'Ascq